

NOTE AUX CLUBS ORGANISATEURS

Le 18/03/2023

Chers organisateurs,

Les clubs ayant une politique d'organisation destinée aux licenciées femmes sont désormais de plus en plus nombreux et nous nous réjouissons de ces efforts: **+20% d'organisation route femmes entre 2017 et 2022** en Hauts-de-France.

Si la route est encore longue, c'est parfois *dans les détails de notre quotidien que résident certains progrès faciles à mettre en œuvre.*

Pour cela vous trouverez ci-dessous les actions proposées :

Protection des courses femmes

Nous souhaitons que toutes épreuves femmes (course exclusivement féminine et identifiée) sur route ayant lieu sur le territoire des Hauts-de-France soient protégées. C'est-à-dire que les femmes licenciées en FFC entre les catégories U15 et Dames Elites (U19/ACCESS/OPEN/ELITE) ne puissent pas courir sur des courses « hommes », ni hors comité le jour d'une course identifiée aux femmes. En effet, cette action permettra d'étoffer les pelotons féminins, de convaincre les municipalités d'organiser des courses femmes, ou encore de multiplier les courses femmes sur notre territoire, dans le but précis de créer une émulsion autour du cyclisme féminin.

De plus, nous demandons aux féminines des catégories U15 à Dames Elites, de jouer le jeu et de participer aux courses femmes identifiées correspondant à leur catégorie inscrites au calendrier de la manière suivante :

- Femmes U19/ACCESS/OPEN/ELITE
- Femmes U15/U17
- Femmes toutes catégories

Podium, classements, récompenses aux femmes

Nous demandons aux organisateurs, quelle que soit la discipline, la catégorie (de prélicenciées à Elite), le type d'évènement (de loisir à la compétition, en passant par les Championnats, Coupes, Trophées) de veiller à appliquer les dispositions suivantes, dès lors qu'au moins 1 femme participe à un évènement qui fait l'objet d'un classement :

- Faire apparaître la(es) licenciée(s) féminine(s) dans le classement scratch
- Faire apparaître la(es) licenciée(s) féminine(s) dans un classement séparé pour les féminines
- Organiser un podium pour les 3 premières féminines de chaque catégorie (la 1^{ère} ou les deux 1^{ères} s'il y a moins de 3 concurrentes) en veillant qu'il ait lieu avant le podium garçons des catégories respectives
- Offrir aux récompensées femmes et hommes de ces podiums des récompenses similaires

Nous restons à l'écoute des organisateurs en cas de difficulté financière quant à l'organisation des podiums pour les féminines.

En comptant sur le bon sens de chacun, je vous adresse à l'avance mes remerciements et mes sincères salutations sportives.

Hélène DELECOURT – Responsable de la commission féminine des Hauts-de-France